

COUPE DE FRANCHE-COMTE VTT XC 2016

EPREUVES

Dimanche 20 mars : VERIA / Pulsion VTT

Dimanche 10 avril : PONT DE ROIDE / AC Rudipontain

Dimanche 8 mai : CHAZOT / VTT Chazot

Dimanche 22 mai : ARCHELANGES / ACDTR

Dimanche 5 juin : DOLE / VC Dolois

REGLEMENT

DEFINITION:

La Coupe de Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION:

Les manches de la Coupe de Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée (Limitée à 2 cartes par année).

CATEGORIES:

Les catégories suivantes peuvent participer : Cadettes/Cadets, Juniors F/Juniors H, Espoirs / Séniors D, Espoirs / Séniors H, Masters.

CLASSEMENTS:

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le classement final sera calculé sur les 4 meilleurs résultats.

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale départagera les coureurs.

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional dès le lendemain. Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

Présence obligatoire pour recevoir son prix.



La remise des prix de la Coupe de Franche-Comté VTT XC sera effectuée lors du Championnat régional à LONS LE SAUNIER le dimanche 19 juin.

CIRCUIT/ SECURITE:

Les circuits et temps de course devront être conformes à la réglementation fédérale. Les participants devront respecter les règles de sécurité en vigueur (port du casque)

PLAQUE:

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT.

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. 1€ lui sera demandé lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque <u>au couleur de la catégorie</u> sera obligatoire et vendue 10€.

MISE EN GRILLE:

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Franche-Comté XC pour les préinscrits. Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.

Les coureurs de notoriété de niveau national venant d'autre comité seront réintégrés sur les grilles.

DROIT D'ENGAGEMENT:

Engagement sur le site CICLEWEB sans avance financière du club (3 jours avant la course).

Les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB paieront leur engagement à l'émargement.

o Montant de l'engagement 10€ (8€ pour les cadets/cælettes).

Pour l'ensemble des épreuves : Majoration si inscription sur place le jour de la course.

o Montant de l'engagement sur place 15€ (12€ cadets ¿cadettes).

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

Les organisateurs devront récompenser les lauréats de leurs épreuves respectives. La commission régionale VTT récompensera le classement général à l'issue de la finale.

- Scratch Hommes: Espoirs, Séniors, Masters 1/2: 310€(1^{er} 100€, 2^{ème}80€, 3^{ème}60€, 4^{ème}40€, 5^{ème}30€)
- Scratch Dames : Espoirs, Séniors 240€(1^{er}100€, 2^{ème}80€, 3^{ème}60€)
- Juniors : 200€ (1^{er}70€, 2^{ème}50€, 3^{ème}40€, 4^{ème}25€, 5^{ème}15€)
- Juniors Dames : 160€ (1^{ère}70€, 2^{ème}50€, 3^{ème}40€)
- Scratch Masters 3/4/5/6: 105€ (1^{er}45€, 2^{ème}35€, 3^{ème}25€)
- Cadets / Cadettes : Récompenses Lots